

DEPARTEMENT DE LA SAVOIE
COMMUNE DE SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

MAIRIE de Saint-Pierre d'Albigny
30 rue Auguste Domenget
73250 SAINT-PIERRE D'ALBIGNY

DECISION DU MAIRE

n° 2025-04-D-27

Michel BOUVIER – Maire de Saint-Pierre d'Albigny

Objet : Concession d'une case de columbarium au cimetière de Saint-Pierre d'Albigny

Columbarium n°06 Espace F Emplacement 36

Concession n° 336

Demandeur : Madame Myriam MATHIEU née LARSONNEUR

Le maire de la commune de Saint-Pierre d'Albigny,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2122-22.

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 30 novembre 2021,

Donnant délégation au Maire pour la durée de son mandat.

DECIDE

Article 1 : D'accorder à compter du **05 avril 2025**, pour une durée de 10 ans, une concession d'une case de columbarium à Madame Myriam MATHIEU née LARSONNEUR, demeurant 260 route du Mollard Carret – 73250 Saint-Pierre-d'Albigny, pour y fonder une sépulture particulière de :

- Christian LARSONNEUR

Article 2 : De faire procéder au recouvrement de la somme de 300 € par le Trésorier municipal, correspondant au montant de l'emplacement concédé le 05 avril 2025.

Article 3 : La présente décision sera inscrite au registre des délibérations de la commune et transmise à Monsieur le Préfet de la Savoie et au Trésorier municipal.

Fait à Saint-Pierre-d'Albigny, le 05 avril 2025

Le Maire,

Michel BOUVIER

